

# ICOMOS

INTERNATIONAL COUNCIL ON MONUMENTS AND SITES  
CONSEIL INTERNATIONAL DES MONUMENTS ET DES SITES  
CONSEJO INTERNACIONAL DE MONUMENTOS Y SITIOS  
МЕЖДУНАРОДНЫЙ СОВЕТ ПО ВОПРОСАМ ПАМЯТНИКОВ И ДОСТОПРИМЕЧАТЕЛЬНЫХ МЕСТ

LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL

N° 511

## A) IDENTIFICATION

Bien proposé : Mistra

Lieu : Péloponnèse, département de Laconie

Etat partie : Grèce

Date : 20 décembre 1988

## B) RECOMMANDATION DE L'ICOMOS

Que l'inscription du bien culturel proposé soit différée dans l'attente de précisions concernant sa délimitation, les mesures de protection du paysage environnant et surtout la politique de conservation des ruines de Mistra.

## C) JUSTIFICATION

Comme à la Kalaa des Beni Hammad (Algérie), comme à Kilwa Kisiwani (Tanzanie) respectivement inscrits sur la Liste du Patrimoine mondial en 1980 et 1981, l'ensemble saisissant des ruines de Mistra offre l'image d'une ville aux brillantes destinées désertée par les hommes, menacée par le retour offensif de la végétation qui disjoint les murs et recouvre les pentes, effaçant çà et là les traces fragiles de l'Histoire.

Mistra apparaît en 1248-1249 lorsque le seigneur franc Guillaume II de Villehardouin, prince d'Achaïe, décida de construire au sommet de la colline de 620 m qui domine Sparte un puissant château, capable de soutenir un siège contre les Byzantins, mais aussi de contenir les "Esclavons", c'est-à-dire les tribus slaves de Mélinges et de Lézérîtes qui peuplaient le Taygète.

La ville, dans les ruines de laquelle s'accrochaient encore quelques habitants, ne fut abandonnée qu'après 1832, lorsque le roi Othon Ier fonda la nouvelle Sparte. Dans cet intervalle de près de six siècles, Mistra connut une existence troublée, mais joua à plusieurs reprises, et sous des régimes divers, un rôle politique et culturel de tout premier plan.

Les vicissitudes de l'histoire n'ont pas épargné la fondation de Guillaume II de Villehardouin : à peine achevée la construction du château, le prince d'Achaïe, vaincu par l'empereur Michel VIII Paléologue à Pélagonia, fait prisonnier, dut livrer en rançon au basileus les trois forteresses de Monemvasie, Maïna et Mistra (1261-1262). Lorsque le sort des armes lui fut redevenu momentanément

favorable, en 1265, Villehardouin trouva réfugiés autour du château de Mistra les habitants de Sparte qui avaient déserté la ville, trop vulnérable.

De 1262 à 1348, en raison des multiples guerres dont elle fut souvent l'enjeu, Mistra fut le siège d'un gouverneur militaire byzantin nommé d'abord pour un an puis, après 1308, à vie. L'évêché de Sparte fut transféré dans la nouvelle ville et la Métropole, dédiée à Saint Démétrios, construite à partir de 1264, reconstruite après 1310. Des couvents, comme ceux des Saints-Théodores (avant 1296) et du Brontochion (vers 1310) apparurent et furent richement dotés.

De 1348 à 1460, Mistra devint la capitale du despotat de Morée. L'institution traduit le désir tout relatif de déconcentration des Cantacuzène (1348-1384) et des Paléologue (1384-1460) qui, selon un système inspiré du modèle féodal, confièrent le pouvoir à des proches, le plus souvent leurs fils ou leurs frères. A cette époque -celle de son apogée, qui voit la construction de la Péribleptos (vers 1350), de la Pantanassa (1428)- Mistra, ville cosmopolite, était une pièce importante sur l'échiquier de la politique méditerranéenne. La plupart des despotes épousèrent des princesses franques; certains nouant des alliances conjoncturelles avec les Turcs, d'autres avec les Vénitiens. En 1402, Théodore Ier Paléologue vendit la ville aux chevaliers de Rhodes et seule la réaction hostile de la population l'obligea à annuler la transaction.

Lorsque, après avoir payé tribut à Murad II lors de son expédition victorieuse de 1446, Mistra tomba aux mains de Mehmet II le 30 mai 1460, l'événement fut perçu, en Occident comme en Orient, presque à l'égal de la chute de Constantinople en 1453 : la beauté des églises de Mistra, que la "Renaissance des Paléologue" avait couvertes de fresques pathétiques, la renommée de ses bibliothèques, la gloire de ses écrivains dont certains, comme Georges Gémiste Phléton et Jean Bessarion furent les messagers de l'humanisme néo-platonicien en Italie, alimenta dès lors la légende de la "Merveille de la Morée".

Dominée par les Turcs, brièvement conquise par les Vénitiens en 1669, plus durablement occupée par eux de 1687 à 1715, reprise à cette date par l'empire ottoman, Mistra, quoique peuplée de 40.000 habitants environ, ne retrouva jamais sa grandeur passée : l'industrie de la soie était la principale ressource de cette ville manufacturière et commerçante. Incendiée par les Albanais lors de la révolte du Magne en 1770, la ville était en décadence lorsqu'elle fut désertée.

L'ICOMOS ne peut qu'exprimer un avis de principe favorable à l'inscription de Mistra sur la Liste du Patrimoine mondial. Les critères ne manqueront pas pour justifier la nomination d'une ville médiévale dont l'histoire complexe est si clairement inscrite dans

les enceintes successives, les châteaux et les palais, les églises et les couvents, les maisons, les rues et les places publiques. Toutefois, l'état du dossier conduit à recommander que cette inscription soit différée dans l'attente de précisions portant sur la politique de restauration : les ruines de Mistra, qui s'étagent parmi les rochers sur les flancs boisés d'une colline, doivent faire l'objet de mesures d'entretien soigneusement étudiées, si l'on veut conserver au site archéologique sa lisibilité, son homogénéité et son charme.

L'ICOMOS rend hommage au travail accompli par la 5<sup>ème</sup> Ephorie des Antiquités byzantines dans des conditions souvent difficiles mais s'inquiète en revanche des projets élaborés au sein du "Comité de restauration des monuments de Mistra". Parmi ces projets, celui d'une reconstruction du palais byzantin, présenté pour la première fois au Colloque international de Mistra en 1985 par l'architecte Sinos, commenté lors du Congrès d'études byzantines à Washington en 1986 et explicité par des études récentes (en dernier lieu dans la revue Architectura, XVII, 1987, p. 105-128), paraît engager la politique de conservation du site dans une nouvelle voie. Les conclusions du Conseil central de l'Archéologie en date du 12 avril 1989 ont entériné ce projet de reconstruction globale avec restitution des parois et des ouvertures manquantes, restitution des charpentes et couvertures des bâtiments E et B, restitutions multiples de dallages, cloisons, planchers et escaliers. A la réserve de l'affectation muséographique, qui n'est pas mentionnée, le plan des travaux à exécuter est conforme au projet de 1985.

Comme la reconstruction de la Stoa d'Attale à Athènes, celle du palais de Mistra aurait pour conséquence une modification des équilibres essentiels entre le paysage, les monuments subsistants et les ruines.

L'ICOMOS s'interroge sur l'avenir de ce bien culturel : est-il désirable de substituer à une ruine pittoresque une maquette archéologique et didactique ?

ICOMOS, Septembre 1989

# ICOMOS

INTERNATIONAL COUNCIL ON MONUMENTS AND SITES  
CONSEIL INTERNATIONAL DES MONUMENTS ET DES SITES  
CONSEJO INTERNACIONAL DE MONUMENTOS Y SITIOS  
МЕЖДУНАРОДНЫЙ СОВЕТ ПО ВОПРОСАМ ПАМЯТНИКОВ И ДОСТОПРИМЕЧАТЕЛЬНЫХ МЕСТ

## **Recommandation de l'ICOMOS sur la proposition d'inscription de Mistra à la Liste du Patrimoine mondial après examen des informations complémentaires transmises par la Grèce**

Le Bureau de l'ICOMOS, réuni le 8 novembre 1989, a examiné, conformément à la demande du Bureau du Comité du Patrimoine mondial et au souhait exprimé par le Secrétariat dans la lettre du 16 octobre, la documentation relative au site de Mistra transmise par courriers du 28 juin, 29 juin et 3 octobre 1989 du Délégué permanent de la Grèce auprès de l'UNESCO.

Le Bureau a étudié avec une attention toute particulière l'extrait des comptes rendus de l'acte n° 12/4.4.1989 du Conseil Central d'Archéologie de la Grèce concernant les travaux de restaurations du Palais de Mistra.

Il a constaté que le plan annexé à ce document était emprunté à la publication de l'architecte Stefan Sinos ("Organisation und Form des byzantinischen Palastes von Mystras", Architectura, XVII, 1987, fig. 3, p. 109) et que le code de description du Palais reprenait celui de l'étude citée en référence (p. 105-128).

Il a constaté par ailleurs que le Conseil Central d'Archéologie avait entériné les principales propositions de restitution de l'architecte Sinos et entre autres :

### 1) Bâtiment E

- Salle du trône : complément des parois et restitution des ouvertures. Construction d'une charpente à deux pentes couverte de tuiles restituées selon le modèle originel.

### 2) Bâtiment Delta

- Rez-de-chaussée : restitution du sol en mortier de chaux.  
- Premier étage : complément des murs et des enduits, restauration des ouvertures. Construction d'une charpente à quatre pentes avec plafond.

### 3) Bâtiment B

- Rez-de-chaussée : reconstruction des parois sud et est du bâtiment B1. Restitution du sol en mortier de chaux. Restauration des voûtes. Restitution de l'escalier en pierre. Complément des enduits.

- Premier étage : complément des murs du bâtiment B, reconstruction et complément des murs du bâtiment B1, incluant les ouvertures. Pour des raisons d'éclairage et de morphologie de la façade, construction d'une fenêtre au mur est comme prévu dans les dessins. Restitution du sol en plâtre de chaux. Complément des enduits. Reconstruction des voûtes du toit plat. Reconstruction d'une charpente à deux pentes au bâtiment B1.

#### 4) Bâtiment Gamma

- Rez-de-chaussée : restitution du mur est et du mur transversal à l'intérieur. Restitution du palier. Restitution de l'escalier vers la mezzanine. Restitution du sol en dallage de pierre jusqu'au mur transversal et ensuite en mortier de chaux. Restitution des voûtes de la mezzanine. Restitution des enduits aux parois.
- Mezzanine : reconstruction du plancher en mortier de chaux et construction d'un escalier en bois vers le premier étage.
- Premier étage : restitution et complément des parois et des enduits. Construction d'une charpente à deux pentes. Restitution de la forme de la fenêtre sud.

Selon le Bureau de l'ICOMOS, ce projet de restauration lourde et irréversible du Palais byzantin de Mistra serait de nature à modifier gravement les caractéristiques esthétiques et historiques d'un site dont l'authenticité est précisément liée à l'état de ruine.

Au cours de la discussion le destin des nombreux sites archéologiques comparables déjà inscrits sur la Liste du Patrimoine mondial a été évoqué.

Le Bureau s'est inquiété du risque que présenterait, pour l'authenticité de ces sites, l'adoption de projets de reconstitution partielle ou totale de grands monuments et s'est référé notamment au cas de la Kalaa des Beni Hammad (Algérie, inscrite en 1980), des Missions jésuites des Guaranis (Argentine et Brésil, inscrites en 1984 et 1983), de Cahokia Mounds (Etats-Unis, inscrit en 1982), d'Anjar (Liban, inscrit en 1984), de Chan Chan (Pérou, inscrit en 1986), du Parc de Studley Royal avec l'abbaye de Fountains (Royaume-Uni, inscrits en 1986), de Sigiriya (Sri Lanka, inscrit en 1982), de Kilwa Kisiwani et Songo Mnara (Tanzanie, inscrits en 1981), de Kerkouane (Tunisie, inscrit en 1985), de Nemrut Dag (Turquie, inscrit en 1987), et du Grand Zimbabwe (Zimbabwe, inscrit en 1986) où de telles restaurations détruiraient à jamais l'équilibre du site.

Le Bureau de l'ICOMOS a donc conclu à l'unanimité que l'inscription de Mistra sur la Liste du Patrimoine mondial ne peut être recommandée compte tenu de l'existence du projet entériné par le Conseil Central d'Archéologie dans sa séance du 4 avril 1989.

ICOMOS, 15 novembre 1989

Ruelles pavées - sentiers — .....  
 Murailles ———  
 Monuments importants ———  
 352 m etc = altitude

Plan archéologique

